



Doc. 16060

03 octobre 2024

Préserver l'État de droit en Tunisie

Proposition de résolution

déposée par M. Didier MARIE et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a adopté, le 10 novembre 2021, un nouveau Partenariat de Voisinage avec la Tunisie pour la période 2022-2025, visant à poursuivre le soutien à la Tunisie dans le processus de transition démocratique en l'aidant à relever les défis liés aux droits humains, à l'État de droit et à la démocratie.

Force est malheureusement de constater la dégradation de la situation démocratique et les atteintes toujours plus nombreuses portées aux droits humains et à l'État de droit en Tunisie.

Plusieurs candidats ont été privés de la possibilité de se présenter à l'élection présidentielle prévue le 6 octobre 2024 ou ont été incarcérés. Le résultat de cette élection est déjà connu: M. Kaïs Saïed sera réélu.

La répression s'abat sur l'ensemble de la société civile. Le cas de l'avocate et chroniqueuse Sonia Dhamani est particulièrement emblématique de cette dérive autoritaire du pouvoir tunisien. Arrêtée de manière brutale le 11 mai 2024, alors qu'elle accordait une interview à la chaîne de télévision France 24 depuis la Maison de l'avocat de Tunis. Elle est poursuivie, sur le fondement du décret-loi 54 promulgué en septembre 2022, pour diffusion de «fausses informations dans le but de porter atteinte à la sûreté publique» et «incitation au discours de haine».

Sonia Dhamani est depuis emprisonnée dans des conditions indignes et fait l'objet de brimades quotidiennes. Comme elle, plus de 80 personnes sont emprisonnées pour des motifs politiques, du fait de leur opposition au Président Saïed.

L'Assemblée parlementaire devrait réclamer la libération de Sonia Dhamani et des personnes emprisonnées pour des motifs politiques, et effectuer une évaluation approfondie de la mise en œuvre du partenariat de voisinage avec la Tunisie.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

MARIE Didier, France, SOC
ÅBERG Boriana, Suède, PPE/DC
BOUYX Bertrand, France, ADLE
BRICO Christophe, Monaco, PPE/DC
CASTEL Laura, Espagne, GUE
CORLĂȚEAN Titus, Roumanie, SOC
DE BATTISTA Randolph, Malte, SOC
FASSINO Piero, Italie, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GUTIÉRREZ LIMONES Antonio, Espagne, SOC
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
KUMPULA-NATRI Miapetra, Finlande, SOC
LOUCAIDES George, Chypre, GUE
MADEIRA Jamila, Portugal, SOC
MAGAZINOVIĆ Saša, Bosnie-Herzégovine, SOC
MARTINEZ SEIJO Luz, Espagne, SOC
ÖZTÜRK Berdan, Türkiye, GUE
PILLER CARRARD Valérie, Suisse, SOC
PISCO Paulo, Portugal, SOC
RAČAN Ivan, Croatie, NI
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SCHOOS Alexandra, Luxembourg, CE/AD
STAMBACH-TERRENOIR Anne, France, GUE

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts
NI: non inscrit dans un groupe